



Suivi 2020 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin



Guifette noire. © RNR Vacherie

Jean-François Blanc



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Table des matières

Introduction / Contexte	3
Arrivée des oiseaux	3
Nidification	4
Colonie :	4
Chronologie :	4
Actions de protection	5
Bilan et évolution	6
Ressources	8

Introduction / Contexte

La Guifette noire est en déclin quasi constant en France sur le long terme (180 couples en moyenne depuis 10 ans), avec une population de 130 à 135 couples en 2018 et 100 en 2019.

La population nicheuse du Marais poitevin compte selon les années un quart à un tiers de la population nicheuse nationale (30 couples en moyenne depuis 10 ans, 33 en 2018 et 34 à 37 en 2019). Elle y niche en petites colonies sur la végétation amphibie des zones les plus basses et les plus longuement inondées des prairies, et plus rarement sur des plans d'eau artificiels. Historiquement la population du Marais Poitevin était répartie en plusieurs colonies, cependant depuis 2016, seule la Réserve Naturelle Régionale de la Vacherie accueille une colonie.

Le travail de suivi présenté ici, comprend la recherche et la localisation de toutes les colonies sur l'ensemble du Marais poitevin, le suivi de la reproduction (nombre des couples reproducteurs et de jeunes à l'envol), et la mise en place de protections telles que la pose de radeaux ou de clôtures.

Ce travail a été réalisé grâce et dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, coordonné par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Suivi réalisé par : Blanc, J.F., Martin Lolei & Turpaud-Fizzala Victor.

Arrivée des oiseaux

Cette année, la première guifette a été observée le 11 avril depuis l'observatoire de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie, à Champagné-les-Marais. À partir du 20 avril, les observations se multiplient sur la Réserve et sur le Marais poitevin. Des oiseaux sont observés plus ou moins fréquemment sur : le communal des Magnils-Reigniers, le communal de Lairoux/Curzon, et la Prée Mizottière à Sainte-Radégonde-des-Noyers et la Réserve naturelle de Saint-Denis du Payré. Les effectifs notés sont les plus élevés sur la Vacherie, le communal des Magnils-Régniers et la prée-mizottière (site accueillant par ailleurs un certain nombre de migrateurs en halte).



Figure 1 : Guifette noire, RNR la Vacherie, avril 2020. © RNR Vacherie

Nidification

Colonie :

En dépit de la présence quotidienne de l'espèce sur la Vacherie et dans ses environs immédiats (de fin avril à fin juin, avec un max. de 26 le 30/04), et de la pose de radeaux (50) en début de mois, l'espèce ne s'y est pas cantonnée. C'est sur le communal des Magnils-Régneries, qu'une colonie de 7 couples s'installe courant mai. Parmi eux 3 couples mèneront 6 jeunes à l'envol à partir de fin juin. Du fait du faible nombre de couples installés, des recherches ont été réalisées sur l'ensemble des sites historiques ayant abrité la reproduction de l'espèce, cependant aucune autre colonie n'a été trouvée ou même suspectée sur ces secteurs (Longeville, Angles, Triaize, Champagné les marais, Lairoux).

Chronologie :

La colonie des Magnils est découverte le 12/05 (11 individus en alimentation et parades), et des observations réalisées le 18/05 permettent d'attester le cantonnement d'au moins 4 couples. A partir de là, la colonie a été suivie en raison d'une à deux visites par semaines. Le 28/05 au moins 6 nids sont occupés (la mise en place d'une clôture de protection permet de constater la présence de 6 nids, dont 4 à 3 œufs, 1 à 2, et 1 vide). Le 9/06 un septième nid est découvert légèrement à l'écart des six autres, et un jeune fraîchement éclos est observé. Par la suite des nourrissages sont régulièrement observés et un premier jeune volant est observé le 26/06. Le 29, les oiseaux ont quitté la colonie et se sont décalés sur une seconde baisse au sud-ouest, 5 à 6 jeunes volants sont alors notés. Le 3 juillet la présence de 6 jeunes est confirmée pour 3 couples. Les oiseaux ont quitté le site autour de la mi-juillet.



Figure 2. Baisse ayant accueilli la colonie de Guifette noire aux Magnils-Régneries. © RNR Vacherie

Actions de protection

Comme chaque printemps sur la Réserve Naturelle Régionale de la Vacherie, 50 radeaux artificiels ont été installés le 16 avril sur les deux secteurs favorables à la reproduction de la Guifette noire. Même si l'espèce est quotidiennement observée sur ce site, aucun cantonnement n'y est effectué.

Par ailleurs afin d'éviter le piétinement de la colonie sur les Magnils-Régniers, en accord avec la commune, il est décidé de mettre une clôture autour de la colonie. Elle sera posée le 28/05. Les 9/06 & 16/06, celle-ci a dû être remontée (problème de batterie alimentant le fil électrique) puis démontée.



Figure 3 : Pose des radeaux et des piquets numérotés le 15/04/2020. RNR la Vacherie.

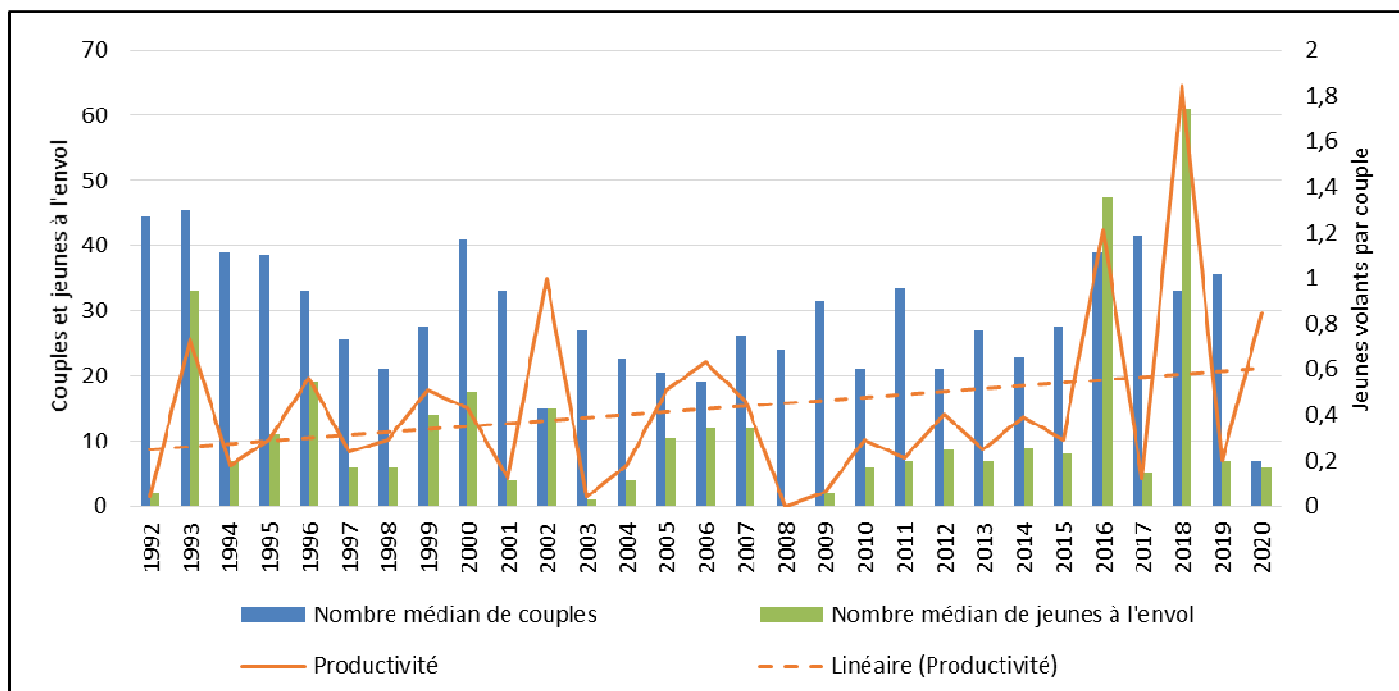
Bilan et évolution

Avec 7 couples, l'effectif nicheur de Guifette noire en 2020 est historiquement le plus bas constaté depuis 1992 (début du suivi de l'espèce, avec un protocole constant). Néanmoins la productivité (nombre de jeunes par couple) est au-dessus de la moyenne des 10 dernières années : 0.85 en 2020, pour une moyenne de 0.57 sur la période 2011-2020.

Tableau 1 : Bilan de la nidification de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin en 2020

	Communal des Magnils-Régniers	Total Marais poitevin
Couples nicheurs	7	7
Jeunes à l'envol	6	6
Production de jeunes à l'envol par couple	0.85	0.85

Figure 4 : Nombre de couples, nombre de jeunes à l'envol et productivité de la reproduction de la Guifette noire en Marais poitevin depuis 1992



Conclusion

La Guifette noire est une espèce emblématique du Marais poitevin, et du fait de sa biologie et de son statut, l'espèce pour laquelle les enjeux y sont les plus forts. Le nombre de couples cantonnés en 2020 est le plus bas recensé depuis 1992, néanmoins le succès reproducteur est plus élevé que la moyenne des dix dernières années.

Depuis plusieurs années le nombre de couples d'oiseaux nicheurs est relativement stable (30 en moyenne), avec des variations inter-annuelles tant dans le nombre d'individus cantonnés, que dans le succès reproducteur. Cependant ces dernières années le nombre de colonies n'excède pas l'unité, rendant plus fragile encore cette population précaire. Depuis 2016, la reproduction en Marais-Poitevin n'avait plus lieu qu'exclusivement sur le site de la Vacherie (34 couples en moyenne), 2020 venant couper court à cette série.

Il est difficile de cerner les raisons qui ont fait que l'espèce ne se soit pas installée sur ce dernier site (bons niveaux d'eau et développement de la végétation), d'autant plus que les radeaux ont été déposés à la même période que les années précédentes. Bien que l'espèce ait fréquenté le site quotidiennement, aucune velléité de reproduction n'ont été observées, les oiseaux notés en alimentation étant à coup sûr les nicheurs des Magnils-Régnières. Il est tout à fait envisageable que les baisses fréquentées par l'espèce ont été moins attractives pour la reproduction du fait de la forte fréquentation d'ardéidés, de ciconidés et de laridés se nourrissant d'écrevisses. Ainsi 34 Grandes Aigrettes pêchaient dans la baisse le 20/04, plusieurs individus séjournant sur site jusque début mai. Début mai également ce sont des Cigognes blanches qui fréquentent quotidiennement la RNR, et les baisses du Grand Mothais, l'effectif croissant jusqu'à 204 individus le 20/05. A cette même période des effectifs élevés de Goéland leucophaée (20 à 60 individus) sont relevés de fin avril à fin juin.

Des habitats favorables étaient par ailleurs également disponibles sur le communal de Lairoux-Curzon, où cependant il n'y a pas eu de cantonnement. Il ne peut être exclu que la dynamique de la population en déclin, ne permette pas à l'espèce d'occuper tous les secteurs favorables, ceux-ci étant de plus soumis à des niveaux de quiétude divers.

Aux Magnils-Régnières, les habitats étaient également très favorables à l'accueil de la reproduction de l'espèce, et finalement le succès reproducteur n'y est pas si mauvais. Notons que des travaux de restauration de baisses y ont eu lieu récemment, et que ceux-ci ont porté leur fruit. Cependant le risque de piétinement par le bétail étant très élevé, il a fallu y ériger une clôture de protection. Des problèmes, *a minima* techniques, ont fait que cette clôture a été détruite par les vaches. Bien que très attractif pour cette espèce, le suivi de la reproduction sur ce site peu accessible doit être quotidien et la mise en place d'une clôture systématique, pour que la protection soit efficace, et que la reproduction y perdure.

Ressources

THOMAS A. (2002). *La Guifette noire Chlidonias niger dans le Marais poitevin – Historique, suivi d’une population et plan de sauvegarde.* Association de Défense de l’Environnement en Vendée/Parc Interrégional du Marais poitevin – 86 p. + annexes.

THOMAS A. & GODET L. (2010). *La conservation d’une espèce patrimoniale en déclin au sein d’un agrosystème. Le cas de la Guifette noire Chlidonias niger (Linnaeus, 1758) dans le Marais poitevin, Norois, 216 | 2010, 7-23.*

THOMAS A. (2011). *Suivi de la reproduction de la Guifette noire Chlidonias niger en Marais poitevin année 2011.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

TROTIGNON P. (2012 à 2019). *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

MONEUSE S. & GUÉRET J.P. (2017 & 2018). *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

MONEUSE S. & Turpaud-Fizzala, V. (2019). *Suivi 2019 de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.